COMMUNE D'AVENCHES
Municipalité

Communication municipale du 15 décembre 2023

N° 93
Mandats d'étude à un bureau pour l'aménagement d'abribus et pour renouveler la concession de l'Aventibus

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux,

Le 24 juin 2022 (communication municipale n° 34), la Municipalité faisait un point de situation sur sa réponse au postulat de M. Almérindo Afonso « Étude sur l'aménagement d'un abribus à l'arrêt Pré-Vert ». Elle mentionnait qu'une étude globale serait lancée pour tous les arrêts de l'Aventibus. Dans le rapport de gestion 2022, la Municipalité informait que cette étude était reportée en raison des ressources présentes au sein du Service technique.

Au mois de novembre 2023, le bureau CITEC à Morges a été mandaté à cet effet. L'étude englobe une réflexion globale sur l'ensemble des arrêts de bus recensés sur le territoire avenchois (gare exceptée). L'objectif étant d'une part d'évaluer la conformité avec la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) et, d'autre part, de définir pour chaque arrêt quelles mesures seraient nécessaires ou opportunes en termes d'aménagement. Un point de situation sera donné ce printemps au Conseil communal.

Ce même bureau a également été mandaté pour accompagner techniquement la Commune dans le cadre du marché public pour renouveler la concession de l'Aventibus. La partie administrative sera gérée par notre Juriste.

Après 10 ans de collaboration avec CarPostal, la Municipalité a résilié son contrat pour le prochain changement horaire de décembre 2024 et lancera un appel d'offres cet hiver. Le mandataire actuel sera bien évidemment invité à candidater.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Gaetan AEBY

MUNICIPALITE DE AVENCHES

Le Secrétaire :

Julien MORA